



En route vers l'avenir avec des projets inclusifs

dès page 2

Page 16 Nouvelle rubrique: conseils juridiques

L'avocat Hans-Ulrich Zürcher explique quand les participations aux formations doivent être remboursées.

Page 17 Des jalons sont posés dans la politique

Les choses bougent cette année dans la politique en matière des personnes en situation de handicap.

Chère lectrice, cher lecteur,

«Construire l'avenir» – derrière ce titre du congrès INSOS 2015 se trouve la ferme conviction d'INSOS que notre branche ne doit pas se contenter de voir venir l'avenir, mais qu'elle doit le construire activement. Pour cela, nous devons être bien connectés, tirer dans le même sens et nous atteler aux défis qui s'annoncent ensemble, de façon ouverte, créative et active. En des temps où l'on parle de plus en plus d'efficacité, de benchmarking et de pression des coûts, il faut faire preuve de nouvelles idées, d'assurance et de courage afin d'emprunter des voies non conventionnelles.



Le présent magazine INSOS montre clairement que les institutions construisent déjà l'avenir en toute conscience. Les exemples illustrent parfaitement la façon dont un grand nombre d'entre elles empruntent depuis longtemps déjà ces nouvelles voies – aux côtés des personnes en situation de handicap. Les notions abstraites de la CDPH, telles que l'inclusion, la participation et l'autonomie, y sont vécues et matérialisées en interne comme vers l'extérieur.

INSOS Suisse agit elle aussi au lieu de réagir. Dans le domaine de la politique nationale en matière de handicap, de l'intégration professionnelle ou de la formation du personnel spécialisé notamment, il s'agit de peser assez tôt sur les évolutions – en les suivant attentivement, en participant aux bons comités et groupes de travail et en exerçant une influence politique.

Cordiales salutations

Peter Saxenhofer
Directeur INSOS Suisse

Sommaire

2 Editorial

Point fort
Construire l'avenir

3 Une étude jette un regard vers l'avenir

4 Ueli Mäder, sociologue:
«Des idées audacieuses et dérangeantes sont de mise»

6 Fondation Züriwerk:
«Nous sommes simplement à notre place»

9 Restos puissance quatre

10 Participation vécue

12 Ensemble vers de nouveaux horizons

14 Un manuel pour plus de participation

16 Conseils juridiques

17 Politique: des jalons importants sont posés

19 La présidente Marianne Streiff: «Autonomie et assurance»

20 Événements 2015

Une étude jette un regard vers l'avenir

Où en seront les homes en 2035? A quels problèmes seront confrontées les personnes avec handicap sur le marché du travail? L'étude «Personnes avec handicap dans le monde en 2035» du GDI ose un pronostic.

L'étude «Personnes avec handicap dans le monde en 2035» publiée en 2015 par le Gottlieb Duttweiler Institut montre la manière dont les tendances technologiques et sociales vont modifier le quotidien des personnes avec handicap et le travail des institutions. L'étude postule les choses suivantes pour 2035: 1. Etre handicapé sera plus normal. 2. Les barrières dans l'espace public disparaîtront. 3. Il apparaîtra de nouvelles formes d'habitat, entre home et chez-soi. 4. La technologie assouplira les soins (Care Tech). 5. Le marché du travail sera plus solidaire et plus dur. 6. Les nouvelles approches d'inclusion réformeront le monde éducatif.

Des formes d'habitat plus perméables

En 2035, selon l'étude, de nouveaux modèles d'habitat tels que maisons intergénérationnelles, appartements communautaires et lotissements (co-housing) ou colocations accompagnées offriront une alternative aux homes. La limite entre public et privé, mais aussi entre stationnaire et ambulatoire va s'estomper, les univers d'habitat seront perméables. On trouvera de nouvelles étapes intermédiaires entre home et chez-soi, assorties de services au besoin. Les insti-

tutions d'accueil établies doivent se transformer, soulignent les auteurs, et s'ouvrir ainsi aux nouveaux besoins. En effet, avec les systèmes intelligents (p. ex. Internet, Siri ou boîte de médicaments intelligente Liif), l'autonomie des personnes va augmenter, et l'intérêt pour les places en homes diminuer. Les personnes avec handicap sévère continueront cependant de requérir une prise en charge totale.

Un marché du travail polarisé

D'après l'étude, la pression du rendement sur le marché du travail va considérablement s'amplifier sous l'effet des évolutions technologiques rapides et de la concurrence croissante. Les grandes entreprises mondiales rechercheront les plus performants. Pour les personnes avec handicap, tout dépendra alors de leurs possibilités et facultés individuelles. L'étude part toutefois du principe que les PME miseront encore délibérément sur la solidarité et la création de valeur locale et proposeront du travail avec des personnes qui travaillent plus lentement. Les personnes avec handicap sévère continueront à travailler dans un cadre protégé.

<http://gdi.ch/en/studies>

Barbara Lauber

«Des idées audacieuses et dérangementes»

Institutions tiraillées entre la Convention des NU relative aux droits des personnes handicapées et nécessité d'économie, société entre inclusion et recherche de profit: Ueli Mäder, professeur en sociologie à l'Université de Bâle, nous dévoile ce qui le rend optimiste et lui donne matière à réflexion.

Monsieur Mäder, quid pour vous de l'institution idéale pour personnes avec handicap en 2035?

Je m'imagine un large éventail de possibilités pour les personnes avec handicap. L'habitat chez soi, seul, à deux ou dans la famille d'origine, avec une aide ambulatoire d'offres complémentaires; des groupes d'habitats mixtes, par exemple des colocations, où vivent aussi une à deux personnes avec handicap; mais également une forme de homes où cohabitent les personnes avec handicap, avec une grande place réservée à la culture (musique, théâtre). Je m'imagine des activités professionnelles en interne et en externe. L'important est qu'elles puissent être exécutées à des rythmes humains, sans recherche d'une allure toujours supérieure ni stress contreproductif.

Craignez-vous, comme les auteurs de l'étude «Personnes avec handicap en 2035» (cf. p. 3), que ces personnes soient de plus en plus soumises à une obligation de rendement et de normalisation?

Oui, c'est une crainte réelle. Je sais de collègues travaillant dans le

domaine des personnes avec handicap que ces dernières ont d'ores et déjà moins de temps pour les pauses et les discussions. On exige d'elles plus de productivité. Depuis la fin des années 1980, l'approche politico-libérale s'est vue supplantée par une optique financière, encore plus dévouée à l'argent et au marché. Ce phénomène devrait encore s'accroître. Il nous marque tous, dans tous les domaines: notre pensée, notre attitude, nos actes. Cela implique des représentations normalisées. On rejette ou on s'énervé de tout ce qui ne produit pas assez de résultat, qui n'est pas utile à première vue, ou non parfait. Je me souviens d'un devoir écrit

«Avec certaines exceptions, les jeunes actuels savent mieux y faire que nous les plus âgés.»

d'une bachelière qui se demandait pourquoi les personnes âgées prenaient précisément le tram aux heures de pointe – alors qu'elles pouvaient le faire plus tard.



Le sociologue Ueli Mäder conçoit la pensée normée motivée par la finance comme un frein à l'inclusion. | Photo: m.à.d.

L'inclusion, en revanche, suppose une ouverture de la société envers l'autre, envers la diversité. Comment les institutions pour des personnes avec handicap pourraient-elles aider à remédier à cette pensée normée?

Je constate que les expériences sensorielles y contribuent. Quand on rencontre des personnes avec handicap et que l'on voit et sent comment elles abordent le quotidien et envisagent la vie, on en garde une impression durable – car on est touché au cœur. Cela aide plus que des chiffres et des arguments. Permettre et encourager de telles rencontres peut faire beaucoup.

Les mesures d'économies cantonales remettent en question les efforts de participation, d'autonomie et d'inclusion. Quelles possibilités voyez-vous pour les institutions, malgré la baisse des ressources financières?

Selon moi, il importe non seulement de se défendre et de réagir à de telles économies mais aussi de réfléchir à titre proactif: que souhaitons-nous? Comment voyons-nous l'avenir? Il peut aussi s'agir d'idées et de propositions audacieuses, voire dérangementes au premier abord, sans argumentation directe sur le plan économique. Les dépenses dans le domaine social n'ont pas

besoin d'être rentables. Nous devons lutter pour plus de qualité de vie pour les personnes avec handicap. Point. Toutefois, nous pouvons tout à fait souligner de façon plus combative les corrélations financières dans le domaine social. L'exercice 2014 de l'Office fédéral des assurances sociales le montre: les dépenses n'ont augmenté qu'en absolu. La part relative sur le PIB a eu tendance à reculer depuis dix ans. Alors que la société est de plus en plus riche, la disposition à dépenser dans le social diminue. J'ai l'impression que presque personne ne le remarque, car ce discours de restrictions est prédominant.

Y a-t-il aussi des tendances qui incitent à l'optimisme sur la voie d'une société plus inclusive?

«La part relative des dépenses sociales dans le PIB a tendance à reculer depuis dix ans. Nous pouvons le souligner de façon plus combative.»

Notre société plus pluraliste peut être un atout. Aujourd'hui, les hommes peuvent porter cinq boucles d'oreilles sans être provocants. Cette plus grande tolérance vis-à-vis des identités individuelles peut aider dans l'inclusion des personnes en situation de handicap. Les jeunes d'aujourd'hui sont plus avancés que nous, les «vieux», dans la prise en compte et l'acceptation des différences. Par ailleurs, dans une société pluraliste, personne ne peut être totalement intégré. Comme l'a écrit le sociologue G. Simmel à propos des étrangers, qui sont «un peu dehors mais aussi un peu dedans», nous sommes tous aujourd'hui un peu dehors et dedans.

Interview Barbara Spycher

«Nous sommes à notre place»

Vivre parmi des personnes sans handicap, au cœur d'un nouveau quartier urbain: voilà ce que la fondation Züriwerk propose depuis juin à 40 personnes avec handicap cognitif ou polyhandicap. Au nord de Zurich, elle a loué à une coopérative 14 appartements et locaux d'ateliers – et a été surprise par la rapidité et la simplicité avec laquelle s'est noué l'échange avec les habitants du quartier. Personne ne s'attendait à autant d'inclusion à un stade si précoce.

Edith Wüest s'appuie sur la balustrade du balcon et affiche un large sourire: devant elle, des blocs à perte de vue, 13 au total. Elle se tourne vers la gauche, voit les pots d'herbes aromatiques sur le balcon du voisin, qui lui a monté sa lampe dans sa salle de séjour. Un coup

Edith Wüest soupire avec satisfaction: «Je trouve ça bien ici. Je ne suis vraiment pas un rat des champs.» C'est pourquoi elle a tout de suite accepté la proposition de la fondation Züriwerk de troquer son studio à la campagne de Bubikon contre ce petit appartement à Zurich. Edith Wüest fait désormais partie des plus de 1000 personnes qui habitent le nouveau quartier moderne du «Hunziker Areal».

Ouverture et serviabilité

Züriwerk a loué auprès de la coopérative «mehr als wohnen» 14 appartements, répartis entre différents blocs. Depuis début juin, 40 personnes avec handicap cognitif ou polyhandicap y vivent, soit seules dans des studios soit en colo-

cation avec un accompagnement plus ou moins intensif. Certains des résidents se rendent aux nouveaux

«Les contacts se créent de façon naturelle. Je ne m'y attendais pas.»

Christoph Meier, fondation Züriwerk

ateliers situés au cœur du quartier, les autres travaillent à l'extérieur – comme Edith Wüest, qui vend des sandwichs à mi-temps au bar de l'atelier tout proche de Züriwerk.

«Nous nous sentons déjà comme des membres à part entière du quartier. Nous sommes simplement à notre place», déclare Petra Wittwer, cheffe du domaine Habitat Zurich. «Nul ne nous donne >

«Nous nous sentons comme des membres à part entière du quartier.»

Petra Wittwer, fondation Züriwerk

d'œil vers la droite montre que la voisine a mis des vêtements à sécher sur le balcon. Et en face, à dix mètres à peine, le bloc suivant avec ses fenêtres, autant d'ouvertures vers d'autres vies.



«Cette grande proximité sans barrières entre habitants et clients est précieuse.»

Erich Krebs, fondation Züriwerk

l'impression d'être différents.» Et Christoph Meier, chef du domaine commercial Habitat, d'ajouter: «Nous avons prévu de donner des impulsions pour des rencontres dans le quartier. Mais cela ne devrait pas être nécessaire.» Selon lui, les habitants du quartier font preuve d'ouverture, de serviabilité et d'intérêt. «Les contacts se créent de façon naturelle. Je ne m'y attendais pas.»

Une intimité sur mesure

Depuis juin, Silvia Huber habite elle aussi le «Hunziker Areal», dans une colocation encadrée le matin et le soir. L'appartement se compose d'une grande cuisine, d'une salle de séjour et de quatre «clusters d'habitation» intégrés. Un cluster regroupe 2 chambres d'une personne chacune, une kitchenette et une salle de bains. «Cet agencement offre différents niveaux d'intimité», déclare C. Meier. «Quand on veut être seul, on reste dans son cluster, mais quand

«La collaboration avec la coopérative zurichoise «mehr als wohnen» est une aubaine pour tous.»

Christoph Meier, fondation Züriwerk

on cherche de la compagnie, on la trouve dans les salles de séjour.» Silvia Huber aime aussi passer du temps auprès de ses cochons d'Inde dans son cluster: «J'y suis tranquille, je n'aime pas

l'agitation.» Elle a malgré tout des contacts avec les autres habitants. On lui adresse souvent la parole dans la grande cage d'escalier. «On me demande comment je vais. Et nous parlons alors un peu ensemble», dit-elle.

Vers une participation qualifiée

Le travail de Züriwerk repose sur le concept de la santé fonctionnelle ou l'objectif de la «participation qualifiée», qui exige un maximum d'autodétermination et d'autonomie. L'intégration dans la coopérative «mehr als wohnen», souligne P. Wittwer, ouvre la voie – même pour les personnes avec polyhandicap et de gros besoins en soins. «Un de nos clients reste ainsi assis des heures durant à la fenêtre et observe la vie au dehors», raconte P. Wittwer. «De cette manière, il fait aussi partie du quartier.» De plus, si on l'accompagne, il n'a qu'à prendre l'ascenseur vers le rez-de-chaussée et rouler vers l'extérieur pour se retrouver au milieu de gens.

Des ateliers au cœur du quartier

Le travail aux ateliers encourage aussi la participation des personnes avec handicap sévère, précise Erich Krebs, chef du domaine commercial Ateliers. Les salles lumineuses dotées de 30 places et de grandes fenêtres sont au rez-de-chaussée dans une ruelle animée, elles offrent une vue vers l'intérieur et l'extérieur. «Cette grande proximité sans barrières avec les habitants du quartier et la clientèle est précieuse et accroît la perméabilité de nos offres»,

commente E. Krebs. De plus, des services comme le recyclage assurent des contacts réguliers avec les gens du quartier.

Une aubaine pour tous

Züriwerk a mis en place ce nouveau site parce que la maison d'habitation de Wollishofen a dû fermer ses portes en raison de son mauvais état et que le canton a accordé à la fondation 20 places

«Je trouve ça bien ici. Je ne suis vraiment pas un rat des champs.»

Edith Wüest, résidente

supplémentaires. C. Meier considère aujourd'hui la collaboration avec la coopérative d'habitation comme une «aubaine pour tous»: «La coopérative peut louer durablement 14 logements. Et Züriwerk n'a pas besoin d'investir dans une construction onéreuse dotée d'infrastructures complexes.»

Un service similaire à un home

Au besoin, les collaborateurs se chargent de la lessive et du ménage des personnes avec handicap. Et s'il faut cuisiner des repas, la nouvelle spécialiste s'en occupe. «Avec ces offres et le garde de nuit, nous pouvons proposer un service comparable à celui d'un home», dit C. Meier. «Mais du fait de la structure décentralisée, une autodétermination et une autonomie accrues sont possibles.»

www.zueriwerk.ch

Barbara Lauber



«8610 am See»: le calme matinal avant la tempête. | Photo: m.à.d.

Restos puissance 4

Ces dernières années, le Werkheim Uster a misé de façon accrue sur la restauration – «parce que ce travail renforce la confiance en soi et encourage l'inclusion», déclare Maik Kunz, responsable hôtellerie. Après la reprise du kiosque du lac de Niederuster en 2013 et sa transformation en «8610 am See», le Werkheim prévoit un quatrième projet pour cet hiver: un restaurant-chalet en plein cœur du parc de la ville.

La cuisine du Werkheim tourne tous les jours à plein: les 20 cuisinières et cuisiniers, dont 10 avec handicap, préparent tous les plats à la carte des restaurants «8610» et «8610 am See». «J'ai cuisiné dans des hôtels 4 et 5 étoiles et j'en suis sûr: en terme de productivité, nous n'avons rien à envier aux grandes cuisines», commente Maik Kunz avec fierté. Depuis cinq ans, il est responsable de l'hôtellerie et a entre-temps professionnalisé et développé la restauration.

«Le travail a un caractère inclusif»

Depuis que le Werkheim a pris à bail le kiosque du lac, location de bateaux comprise, il gère, avec le «8610» et le Stadtparkcafé, trois établissements de restauration comptant 28 postes de travail protégés au total. «La restauration est un lieu de travail varié pour les personnes avec handicap», souligne M. Kunz. «Ce travail renforce la confiance en soi, exige de la flexibilité, il a un caractère inclusif et il diminue la peur du contact.» Peu après son ouverture, le «8610 am See» a été récompensé par «Best of Swiss Gastro». Une raison de se réjouir pour le Werkheim. Mais le succès a aussi eu un prix. Le «8610 am See» a attiré tant de visiteurs que cer-

taines personnes avec handicap ont dû être affectées à d'autres postes. «La frénésie, la chaleur, la cuisine exigüe et la forte fréquentation étaient trop pour eux», commente M. Kunz. Il existe encore un poste de travail protégé dans la zone des plats à emporter et à la vente de melon et de glace par stand ambulants. En coulisse, de nombreuses personnes avec handicap travaillent cependant toujours pour le «8610 am See», à la cuisine principale ou à la buanderie. «Avec une infrastructure appropriée, un nombre nettement plus important de personnes avec handicap pourront travailler ici», précise M. Kunz.

Un quatrième projet de restauration pour l'hiver

Déjà, un nouveau projet est proche d'aboutir: le Werkheim prévoit de construire, en complément de l'exploitation estivale du Stadtparkcafé, un restaurant-chalet pour l'hiver. «Par ce biais, nous souhaitons non seulement répondre à un désir de la population», souligne M. Kunz, «mais aussi proposer à davantage de personnes un travail divertissant et varié.»

Barbara Lauber

Participation vécue

Collaborer, co-décider, être associé: un nombre croissant d'institutions misent sciemment sur la participation des personnes qu'elles accompagnent au quotidien. Ces 3 portraits en attestent: la collaboration des personnes avec handicap en vaut la peine et crée de nouvelles impulsions importantes.

Aigues-Vertes

Dans la fondation genevoise d'Aigues-Vertes, où près de 120 personnes dotées d'un handicap mental vivent et travaillent comme dans un village, la participation est à l'honneur depuis de nombreuses années. Le «Conseil des Villageois & Compagnons», qui fonctionne comme un conseil communal, a été créé en 1999. Les 9 membres et la présidence sont élus tous les deux ans; ils instaurent un bureau du conseil qui se réunit toutes les semaines et différentes commissions pour la formation, la culture, l'environnement, les loisirs, etc.

Le Conseil des villageois n'a pas de compétence budgétaire, mais il peut décider librement des thèmes traités en lien avec la vie du village. Vis-à-vis de la direction, il représente les résidents et lui présente des idées de projets. Un grand nombre de petits et grands projets ont été menés à bien. Le conseil a par exemp-

le obtenu que le bus de Genève s'arrête directement dans le village. De même, une «Maison de quartier» a été initiée, conçue et installée. Sur la base des sondages, réalisés par les différentes commissions auprès des habitants du village, un certain nombre de formations a été mis en place. Il a également été créé un centre de formation où sont notamment proposées des formations à la citoyenneté, pour préparer l'animation de l'assemblée du village ou le travail au conseil des villageois, au bureau du conseil ou dans les commissions. Désormais, il existe aussi un cours sur l'auto-détermination.

Certaines idées du Conseil des villageois ne peuvent cependant être mises en œuvre, pour des raisons financières, politiques ou de personnel – ce qui peut conduire à des frustrations qu'il s'agit d'atténuer, déclare Stéphane Moëne, co-responsable des structures participatives à Aigues-Vertes. Selon lui, le défi consiste aussi à faire participer sur un pied d'égalité les personnes qui peuvent moins bien s'exprimer. Globalement, les structures fonctionnent très bien: «Il est impressionnant de voir comment la participation des intéressés est créatrice de reconnaissance et de sens.» Les membres du conseil et du bureau ont montré un grand engagement et une volonté de faire connaître les besoins, talents et requêtes des habitants du village, près du grand public aussi. «On vit ici une véritable participation.» Autre aspect: deux résidents siègent également au conseil de fondation d'Aigues-Vertes.

Barbara Spycher

Hôtel Dom



Quand les collaborateurs de l'hôtel Dom de Saint-Gall ne sont pas satisfaits ou souhaitent changer quelque chose, ils peuvent déposer leur demande par écrit dans une boîte à lettres, qui est vidée régulièrement par la représentation du personnel, commission composée de 5 membres, qui représente les quelque 55 collaborateurs de l'hôtel avec handicap vis-à-vis de l'équipe de direction socio-éducative.

La représentation du personnel a été créée il y a 8 ans par le personnel socio-éducatif, afin de vivre les principes de capacité et de responsabilité individuelle. Depuis, les membres élus siègent une fois par mois, discutent de thèmes, élaborent des propositions – selon leurs propres règles. Ils n'ont pas de budget ni de compétence de décision, mais peuvent proposer à la direction des nouveautés ou des changements. Jusqu'ici, la commission a par exemple introduit une machine à café ou d'autres adaptations dans la salle de pause ou revu les pénalités pour les collaborateurs en cas de violation des règles, comme l'utilisation non autorisée d'un portable. Esther Wyss, responsable du processus socio-éducatif à l'hôtel Dom, appartenant à l'institution INSOS fôrderrau, en conclut: «La représentation du personnel fonctionne parfaitement et ses membres ont acquis de nombreuses compétences. Nous souhaiterions cependant plus de contributions des autres collaborateurs.» Quoi qu'il en soit, elle juge utile de proposer cet espace et cette possibilité de s'exprimer.

Barbara Spycher

Fondation Ungarbühl



«Une participation qualifiée» – tel est l'objectif que s'est fixé il y a cinq ans la Fondation Ungarbühl. (SH). «Nous avons alors décidé de mettre en œuvre le concept de santé fonctionnelle, sans compromis», explique son directeur René Hotz, fier de ce qui a été atteint jusqu'ici: «Nous avons abandonné tout ce qui avait cours jusqu'alors et restructuré l'ensemble de la Fondation.» Cerise sur le gâteau, la Fondation a adopté au printemps la nouvelle charte, à laquelle ont participé pour une large part les résidents dans le cadre d'ateliers inclusifs, rédigée dans une langue facile à lire. «Il était intéressant de voir ce qu'ils attendent d'Ungarbühl», commente R. Hotz, c'est-à-dire «pouvoir collaborer et co-décider»; «être comme je suis»; «pouvoir essayer et découvrir»; «se sentir bien». Tous ces souhaits sont intégrés dans la nouvelle charte.

«Nous voulons vivre une participation qualifiée», souligne R. Hotz. Les réunions de colocations sont ainsi depuis longtemps au programme tous les 15 jours. On y discute de qui fait les courses, qui cuisine, ou des projets de loisirs. Il y a un an, Ungarbühl a aussi supprimé les vacances de colocation. Les résidents disposent depuis d'une somme fixe pour les congés, à utiliser comme ils le souhaitent, pour des vacances Procap en Grèce p. ex., ou des vacances individuelles selon leur souhait, alors accompagnés par des collaborateurs prêts à compter une partie seulement de ces vacances payées comme du temps de travail. R. Hotz: «Sans cet engagement, cela ne serait pas finançable.»

Barbara Lauber



Ensemble vers de nouveaux horizons

Le désir de changement est à l'origine d'une planification personnalisée de l'avenir. Une formation continue du réseau WINKlusion, auquel appartient aussi INSOS Suisse, permet aux personnes avec et sans handicap d'accompagner de tels processus de manière professionnelle, en tant qu'animateur ou animatrice.

Qu'est-ce qui compte pour une personne? De quoi rêve-t-elle? C'est ce que compte bien découvrir la Planification Personnelle de l'Avenir (PPA), qui mobilise pour ce processus une animation et un groupe de soutien composé d'amis, de proches et de spécialistes.

«Le mélange varié de différents passés et expériences est un enrichissement mais aussi un défi.»

«La PPA permet de planifier des changements décisifs dans la vie», commente Tobias Zahn, responsable de la formation continue inclusive d'animateur

PPA, proposée par le réseau WINKlusion. Le troisième cursus démarrera à l'automne. Près de 40 personnes ont été formées jusqu'ici en Suisse (voir p. 13). Contrairement à l'Allemagne et l'Autriche, où ce sont prin-

cipalement des agents des institutions qui participent, les groupes suisses se composent à un tiers chacun de proches, de spécialistes et d'auto-représentants. «Ce mélange varié de personnes dotées de différents passés d'apprentissage et d'expérience est un enrichissement mais aussi un défi», selon T. Zahn. Pour répondre à cette hétérogénéité, des visualisations, une langue facile et un large éventail de méthodes s'imposent. Le grand écart entre sur-sollicitation et sous-occupation semble réussi: tous pratiquement sont convaincus du bénéfice personnel et technique apporté par la formation continue, comme l'a montré une évaluation de l'Institut für Soziale Arbeit de la HES de Saint-Gall.

Une niche «d'animatrice»

«La planification de l'avenir fait toujours bouger les choses – parfois ailleurs qu'on ne le prévoyait au début», précise T. Zahn. Les résultats des processus de planification sont souvent peu conventionnels, comme cette jeune femme atteinte de trisomie 21, dont le vœu le plus cher était de devenir infirmière. Au cours du processus, il s'est avéré que ce souhait relevait d'une volonté d'aider les autres et qu'elle aimait jouer, chanter et faire des emplettes. Il a été possible de trouver pour elle une niche en tant qu'animatrice des résidents dans une maison de retraite. De l'expérience du diplômé en PPA Thomas Z'Rotz, né avec une arthrogrypose et aujourd'hui animateur, beaucoup de personnes avec handicap sont déstabilisées et inquiètes: «La PPA peut aider à mettre à nu et développer des ressources.»

La prochaine formation continue démarre en octobre et dure six mois (clôture des inscriptions: 11.9.2015). Plus d'infos:

www.persoeliche-zukunftsplanung.ch

Tanja Aebli



A la recherche des rêves enfouis: exercice de la formation continue PPA.

Photo: m.à.d.

«Je me suis rapproché de mon rêve»

«Les entretiens pour faire le point, pratique courante dans les institutions, ne mènent souvent pas à grand-chose selon moi. On tourne en rond et on ne se demande pas ce que souhaite vraiment une personne et comment y parvenir. Au lieu de simplement vérifier auprès des résidents comment ils se sentent, il faudrait clarifier leur objectif véritable, sinon cela ne fait aucun sens. Mais attention: quand on parle uniquement de façon négative de tels objectifs, on rend les personnes en situation de handicap plus handicapées qu'elles ne le sont. C'est ça qui est bien dans la méthode PPA: on peut rêver – sans conditions. Pas de phrases du genre «c'est impossible». C'est n'est qu'après que l'on se demande ce qui pourrait être réaliste. Il ne s'agit pas de sauter de A à Z. Entre les deux, on peut trouver 5 à 7 jalons.»



Cette méthode devrait impérativement se retrouver dans les entretiens pour faire le point. Aujourd'hui, deux encadrants et deux résidents de notre institution ont suivi la formation. J'ai beaucoup apprécié qu'elle se fasse dans une langue facile. Je ne peux que chaudement la recommander; c'est un appel à ne jamais abandonner!

Avec la planification personnelle de l'avenir, j'ai pu me rapprocher de mon grand rêve – une formation d'employé de commerce: j'améliore à présent mon allemand et mon anglais. Pour ce qui est de l'habitat, j'ai un objectif clair: je souhaite intégrer mon propre appartement. Une institution d'habitat accompagné me soutient dans cette voie. D'abord, je vais faire un test pour voir si cela serait possible.»

Cem Kirmizitoprak, praticien en industrie FPra, vit et travaille au «imbodehuus». En 2015, il a suivi une formation d'animateur PPA. | Réalisé par Tanja Aebli

«Ce qui est appris peut être appliqué»

«Dans la planification personnelle de l'avenir, c'est l'individu qui est au centre. Il s'agit de sonder ses souhaits et de découvrir ce dont il rêve au plus profond de lui-même. Cela exige une écoute attentive et un questionnement précis, afin d'assurer aussi la possibilité de mise en œuvre. Il est permis et souhaité de rêver. Souvent, cela fait aussi remonter des peurs qu'il faut prendre au sérieux. Le processus va en profondeur et peut libérer des émotions fortes – une confiance mutuelle est donc impérative entre les parties impliquées.»



Une grande importance est accordée aux ressources présentes dans l'environnement de la personne concernée: à ses côtés, les amis, proches et spécialistes analysent la situation et cherchent des solutions. L'attitude de base est alors toujours positive, on se focalise sur les capacités de la personne concernée. Au début, il peut sembler étrange, voire désagréable, d'être placé ainsi au centre, mais la plupart des intéressés ne regrettent pas cette expérience; ils se sentent pris au sérieux. Entendre quelles aptitudes on vous prête renforce la confiance en soi. Des éléments plus tangibles suivent alors: au cours de la «fête de l'avenir», les résultats sont visualisés en grand et les étapes suivantes sont définies.

Ce qui est appris dans la formation peut selon moi être aisément appliqué au quotidien. Derrière la planification personnelle de l'avenir, on trouve avant tout une attitude de reconnaissance. Dans notre institution, nous utilisons généralement une PPA quand une personne souhaiterait changer quelque chose.»

Jacqueline Mannhart, directrice adjointe au «imbo-dehuus» (SG), a suivi une formation d'animatrice PPA en 2014. | Réalisé par Tanja Aebli

Manuel pour plus de participation – une coopération de 7 pays

Quand on réunit des personnes en situation de handicap de sept pays européens dans un projet de participation, des choses étonnantes se produisent: un manuel apparaît, avec des recommandations concrètes pour le personnel, et beaucoup de participants se surpassent.

«Avant de pouvoir décider, je dois comprendre. Pour nous, un langage facile est donc essentiel dans tous les domaines de la vie.» Le 18 juin, Sébastien Beney, Valaisan de 23 ans, a notamment recommandé le langage facile à lire et à comprendre, devant les députés et ministres du Parlement luxembourgeois. Il s'agit-là de l'un des nombreux exemples concrets de la manière dont les différents articles de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées devraient être mis en œuvre du point de vue des personnes en situation de handicap pour qu'une participation soit possible. C'est le point de vue

partagé par près de 160 personnes venues de sept pays européens, qui se sont penchées durant ces deux dernières années, dans le cadre d'un projet international, sur la participation et la convention de l'ONU et ont élaboré des recommandations à l'attention du personnel d'encadrement, des politiques et de la société. Pour la Suisse, l'institution INSOS FOVAHM y a pris part (voir encadré).

Un cours utile

La présentation devant de hauts représentants politiques dans un vénérable bâtiment est venue clore en beauté ce projet exceptionnel. Pour les 20 travailleurs de la

FOVAHM, celui-ci a commencé par un cours de Pierre Margot-Cattin, expert en questions d'égalité, sur la notion de handicap et de citoyenneté active. Cette introduction avait son importance pour le per-

«Quand on donne aux personnes en situation de handicap la possibilité de s'exprimer, elles ont beaucoup à dire.»

I. Depestel, MSP à la FOVAHM

sonnel d'encadrement, pour faire avancer l'autoreprésentation des personnes avec handicap. Ont alors suivi des voyages pour la France, le Luxembourg, l'Espagne et le Portugal, et des visites d'institutions partenaires en Valais.

Dépasser ses propres limites

La mise en regard des pratiques d'autres pays et des propres expériences a donné naissance à un manuel de recommandations, mais elle a aussi déclenché un processus individuel chez les participants. Ceux-ci ont acquis de nouvelles compétences, dépassé leurs propres limites et renforcé leur confiance en eux et leur assurance. Sébastien Beney a ainsi



Un projet clôturé en beauté: présentation des recommandations devant le Parlement luxembourgeois. | Photo: m.à.d.

Projet européen «Força»

«Força – Formation vers une citoyenneté active» est le nom du projet européen de participation sociale de personnes avec handicap auquel a participé pour la Suisse la FOVAHM, institution valaisanne INSOS. Depuis deux ans, les 20 travailleurs de la FOVAHM ont échangé avec des personnes issues de huit institutions situées en France, en Belgique, au Luxembourg, en Italie, au Portugal et en Espagne. Ceci dans l'objectif d'identifier des exemples de bonnes pratiques en matière de participation et d'inclusion et d'élaborer des recommandations à l'intention des accompagnants. Ces recommandations pourront être téléchargées sous le lien suivant à partir de septembre: www.fovahm.ch > Grundtvig – Projet européen

déclaré: «Avant, je n'aurais jamais osé parler devant autant de personnes. J'ai repoussé mes limites. Cela me donne confiance en moi et me motive aussi dans mon travail.» Même son de cloche pour Jérémy Cornioley: «Le fait de pouvoir dire ce que je pense dans les réunions m'a énormément apporté.» Et Anouc Bocksberger de compléter pour sa part: «J'ai pu m'ouvrir vis-à-vis d'autres personnes et je suis moins centrée sur moi-même.» L'exemple d'Eliette Détraz, âgée de 63 ans, est également des plus parlants. Pendant 25 ans, elle a regretté de ne pas pouvoir voter, sans jamais oser le dire à personne. Grâce à la confrontation avec le projet, elle a pu en parler avec son encadrante. Après consultation de sa curatrice, le droit de vote lui a été

accordé. Depuis, elle a déjà voté à quatre reprises. A la FOVAHM, ce projet de participation a déjà fait bouger des choses. Concrètement, le formulaire de stage a été traduit en langage facile; et d'autres documents devraient suivre. Les réunions sont également davantage discutées en amont avec les personnes en situation de handicap pour leur donner une vraie chance d'exprimer leur opinion pendant la séance.

Reconsidérer les habitudes

«Nous sommes dans un processus de prise de conscience et de reconsidération des processus et des habitudes», commente Isabelle Depestel, qui travaille comme maîtresse socioprofessionnelle à la FOVAHM et a accompagné le projet.

Elle s'est elle-même rendu compte quand elle anticipait les besoins des autres, s'immisçait dans les décisions ou ne transmettait pas les

«Grâce au projet, j'ai enfin osé dire que je souhaitais exercer mon droit de vote. Depuis, j'ai déjà voté quatre fois.»

Eliette Détraz, travailleuse de la FOVAHM

informations comme il fallait. «Au quotidien, nous avons tous parfois tendance à travailler «pour» et non pas «avec» les personnes en situation de handicap», concède-t-elle. Pourtant, les participants au projet l'ont bien montré: «Quand on leur donne la possibilité et le temps de s'exprimer, ils ont beaucoup à dire.»

Barbara Spycher

Les brèves

Soutien dans la soumission de projets pour «monéquilibré»

«monéquilibré» souhaite inciter les institutions, aux côtés des personnes concernées, à développer et mettre en œuvre des projets visant à développer un mode de vie sain. Plus de 50 institutions ont déjà contribué au projet du Pour-cent culturel Migros. La date de soumission des projets pour l'année 2015 est fixée au 30 novembre. «monéquilibré» propose désormais un conseil dans la phase initiale, des ateliers individuels d'impulsions et un soutien dans le cadre de la soumission de projets. www.meingleichgewicht.ch

INSOS et CURAVIVA: aucun accord pour un modèle commun de collaboration

En guise de scénarios d'une future collaboration entre INSOS Suisse et CURAVIVA Suisse, les comités des deux associations faitières ont dernièrement examiné les deux modèles «Intégration» et «Holding». A la suite d'un examen soigné, ils ne sont toutefois pas parvenus à s'accorder sur un modèle harmonisé et ont donc décidé de mettre un terme à ce projet poursuivi pendant près de six ans. Les deux comités vont à présent poursuivre et développer ponctuellement la bonne collaboration pour différentes tâches et fonctions.

Tarifs préférentiels sur logiciels Gammadia

Grâce à une nouvelle collaboration avec INSOS, tous les membres bénéficient d'un rabais de 20% sur les formations à l'utilisation de deux logiciels Gammadia. Le premier, le «Dossier de Suivi de l'Individu», permet de centraliser toutes les informations des bénéficiaires. Le deuxième logiciel est le «Forum» qui simplifie la gestion du temps des employés et des bénéficiaires. La même plateforme permet également de gérer des documents, la communication interne et bien plus.

www.insos.ch > prestations

Conseils juridiques

Le remboursement de participations aux frais de formation donne régulièrement matière à discussion dans les institutions. H.-U. Zürcher, qui conseille ces dernières pour INSOS Suisse dans les questions juridiques, fait le point.



L'avocat Hans-Ulrich Zürcher est le conseiller juridique d'INSOS.

De nombreux employeurs versent des participations à la formation continue de leurs collaborateurs, souvent sous la forme d'une prise en compte (partielle) de la durée du cours en tant que temps de travail ou de l'octroi d'un congé payé et/ou la prise en charge (partielle) des frais du cours et débours. D'ordinaire, les collaborateurs s'engagent à en rembourser une partie s'ils quittent l'entreprise prématurément.

Le Code des obligations (art. 319-362) et la loi sur le travail ne s'expriment guère sur la question de la prise en charge des coûts de formation des collaborateurs. En l'absence de disposition dans la convention collective ou le règlement du personnel, il est conseillé de régler la participation aux frais de l'employeur, ou l'obligation de remboursement des collaborateurs, au cas par cas dans un contrat (sous forme écrite) où il convient de décrire et définir clairement la participation de l'employeur. La durée de l'obligation de remboursement doit aussi être consignée. Selon le Tribunal fédéral, celle-ci doit généralement être limitée à trois ans. Le montant doit être réduit au prorata (par exemple de 1/3 par an), si les collaborateurs demeurent dans l'entreprise une partie de ces trois ans.

Une obligation de remboursement est notamment donnée lorsque les collaborateurs tirent de la formation continue un avantage personnel dont ils peuvent profiter sur le marché du travail. Elle n'a pas lieu d'être pour les formations ordonnées par l'employeur ou nécessaires (au sens de l'art. 327a CO) pour l'initiation ou pour des raisons opérationnelles spécifiques.

Des jalons importants sont posés

Les choses bougent dans la politique nationale en matière de handicap: d'ici à la fin de l'année, le Conseil fédéral entend envoyer en consultation la prochaine révision de la LAI. Une conférence nationale en faveur de l'intégration des personnes handicapées sur le marché du travail est projetée. En outre, la Confédération fait étudier si la controversée circulaire AI 299 est vraiment licite. INSOS Suisse se mobilisera activement ici pour les intérêts des institutions et des personnes en situation de handicap.

Beaucoup de questions concernant les institutions pour personnes avec handicap figurent cette année à l'agenda politique. Voici un aperçu des principaux thèmes.

Nouvelle révision de la LAI

La révision de la LAI approche: le conseiller fédéral A. Berset a présenté en février différentes orientations désormais développées par l'OFAS. Dès 2015, le projet devrait être envoyé en consultation. Cette révision a pour but de soutenir enfants, adolescents et adultes avec handicap psychique avec plus d'efficacité et de coordination

«Des jalons politiques importants ont été et seront posés prochainement pour notre branche.»

Peter Saxenhofer, directeur d'INSOS

et d'améliorer leur intégration – en particulier dans les transitions école/formation professionnelle et formation prof./premier marché du travail. INSOS Suisse salue ce changement de cap mais continue d'exiger la garantie d'une formation professionnelle initiale pour les jeunes moins performants.

Conférence nationale

Le Confédération a créé en 2011 l'initiative visant à combattre la pénurie de personnel qualifié, afin de mieux exploiter le potentiel indigène. L'initiative contre l'immigration de masse a encore mis l'accent sur cette préoccupation. Le train de mesures ne considèrerait toutefois guère les personnes avec handicap. Suite à la transmission du postulat (15.3206) de la Conseillère aux Etats Pascale Bruderer, il est prévu de créer une conférence nationale en faveur de l'intégration des personnes handicapées sur le marché du travail, afin de coordonner et promouvoir les mesures d'intégration. INSOS a déjà fait part de son intérêt pour une participation active.

Examen de la circulaire AI

Depuis la circulaire 299 AI, les jeunes affichant de forts déficits de performance n'ont pratiquement plus accès à la formation professionnelle initiale de deux ans. Le Conseil fédéral examine actuellement si la circulaire AI est licite ou «si l'article 16 LAI permet de faire dépendre la formation élémentaire AI, plus précisément l'accès

à une deuxième année de formation, des chances de l'intéressé d'obtenir à l'avenir un revenu su-

«INSOS Suisse ne veut pas seulement avoir voix au chapitre pour ces thèmes, mais aussi collaborer activement.»

Peter Saxenhofer, directeur d'INSOS

sceptible d'avoir une incidence sur la rente ou d'exercer à l'avenir une activité lucrative sur le marché ordinaire de l'emploi». Le Conseil fédéral a transmis un postulat correspondant de Christian Lohr (13.3615), dont INSOS Suisse a pris note avec une vive satisfaction.

Groupe de travail CDPH

En mai 2016, la Suisse devra rendre compte à l'ONU de l'avancement de la mise en œuvre de la CDPH et des améliorations prévues. Un groupe de travail sous la direction d'Intégration Handicap, où siège également INSOS Suisse, contribuera à l'élaboration du rapport d'ONG et au développement d'une politique nationale en matière de handicap.

Barbara Lauber

Facile à surfer – Pour des sites internet accessibles à tous.

Vous travaillez à un nouveau site? Vous voulez le rendre le plus accessible possible aux personnes avec limitations cognitives? Le guide «Facile à surfer» propose 14 recommandations pour prendre en compte les besoins de ces utilisateurs et utilisatrices.



Les personnes avec limitations cognitives surfent de plus en plus. | Photo: Alberto Cirigliano

Informations, messagerie, shopping, dictionnaires, adresses de magasins, horaires des trains... Aujourd'hui, tout, absolument tout se passe sur la toile.

Pourtant, le web, reste encore peu accessible à certains publics. C'est vrai par exemple pour les utilisateurs et utilisatrices avec un handicap de type cognitif. Leurs besoins ne sont que peu pris en compte.

14 recommandations concrètes

Le guide «Facile à surfer» entend changer cela. A l'aide de 14 recommandations concrètes,

il permet d'assurer une accessibilité maximale des sites aux personnes qui ont du mal à lire, à

mémoriser, à opérer des choix ou à naviguer. Le guide aborde des questions telles que l'utilisation de pictogrammes, photos ou voix de synthèse, ou la présentation de l'information, des menus ou des espaces de login.

Objectifs d'accessibilité

Le guide «Facile à surfer» comble une vraie lacune. Certes, les professionnels du web connaissent les règles d'ergonomie qui rendent les interfaces les plus intuitives possibles. Et certes, ils connaissent généralement les règles d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap. Mais ces règles ne prennent que très peu en compte les besoins des personnes

avec des difficultés au niveau cognitif. «Facile à surfer» vous offre un survol des éléments les plus importants à prendre en compte. Et il vous permet de discuter plus clairement avec les professionnels du web des objectifs d'accessibilité que doit remplir votre site.

France Santi, insieme Suisse

Un guide gratuit

«Facile à surfer» est un guide gratuit avec 14 recommandations, une check-list et un tableau récapitulatif. Version papier à commander sur www.insieme.ch > [insieme](#) > [Shop et publications](#). Version PDF sur www.facileasurfer.ch. Le site comporte également des liens utiles. Une publication d'insieme Suisse, de la Haute Ecole du Travail social FHNW et de la Fondation «Accès pour tous». www.facileasurfer.ch



Le guide «Facile à surfer» comble une vraie lacune.

Autonomie et assurance

Chers membres INSOS,

J'appelle de mes vœux une société dans laquelle une jeune femme atteinte de trisomie 21 réapprovisionne les légumes chez Migros – et où personne ne se retourne sur elle avec agacement. Et une société dans laquelle cette femme emménage avec son compagnon dans son propre logement – et où nul ne se demande si cela va vraiment aller. Je serais fière de faire partie d'une société inclusive qui apprécie la diversité et chaque être humain, en situation de handicap ou non, en tant que membre à part entière. Une telle société ne doit pas rester une chimère. C'est la raison pour laquelle je m'engage avec force, dans mon rôle de présidente d'INSOS et de conseillère nationale, pour que nous approchions progressivement de cet objectif.



J'ai la conviction que la vision commune d'une société inclusive est à même d'accroître la prise de conscience de la population et son attitude à l'égard de ses semblables en situation de handicap. Cet objectif exige une sensibilisation continue à laquelle INSOS Suisse et les institutions pour personnes avec handicap peuvent apporter une importante contribution. Mais il ne faut pas s'arrêter à l'attitude de la société. Il est également essentiel que les personnes avec handicap apprennent à se montrer autonomes, confiantes et sûres d'elles et qu'elles défendent leurs droits. Les institutions accomplissent d'ores et déjà un important travail dans ce domaine – en accompagnant ces personnes sur la voie de l'émancipation et en créant des structures ciblées permettant la participation.

Cordialement,

Marianne Streiff
Présidente d'INSOS Suisse
Conseillère nationale

Evénements 2015

Lors de journées et d'ateliers, INSOS Suisse s'empare des nouvelles tendances, transmet des connaissances, engage la discussion et met en réseau. Cette année encore, le congrès de trois jours est le point d'orgue.

25 août - 27 août 2015

Construire l'avenir

Congrès INSOS – Flims

5 novembre 2015

La compétence dans tous ses états

Journée d'étude – Fribourg

17 novembre 2015

Pour une gestion efficace du personnel dans les institutions

Journée d'étude en collaboration avec CURAVIVA Suisse – Bienne

25 novembre - 27 novembre 2015

Réinventer les institutions pour personnes en situation de handicap?

Séminaire pour cadres d'INSOS – Martigny

Informations détaillées et inscription:

www.insos.ch > Evénements

ClimatePartner^o
climatiquement neutre

INSOS

Adresses

INSOS Schweiz
Zieglerstrasse 53
3000 Berne 14

031 385 33 00
info@insos.ch
www.insos.ch

INSOS Suisse
Avenue de la Gare 17
1003 Lausanne

021 320 21 70
info@insos.ch
www.insos.ch

Impressum

Editeur
INSOS Suisse
3000 Berne 14
Paraît 3x l'an

Rédaction
Barbara Lauber
(responsable);
Barbara Spycher

Photo de couverture
Edith Wüest, fondation
Zürliwerk (Photo: Michel
Canonica)

Prix
Abonnement CHF 30.–
(compris dans la
cotisation).
Au numéro CHF 15.–

Conception
Jordi AG, Belp

Maquette, impression
Jordi AG, Belp

Tirage
1800 allemand
500 français